

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET D'EXPLOITATION DE L'HÔTEL BARRIÈRE LE MAJESTIC
1 hôtel et 2 restaurants de prestige

Le Conseil d'Administration, réuni le 12 janvier 2022, a arrêté les comptes qui se présentent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2019 / 2020	2020 / 2021	Variation 2021/2020 en M€	Variation 2021/2020 en %
Chiffre d'affaires	28,2	43,4	15,3	+54,2%
Résultat d'exploitation	-7,8	13,4	21,2	+272,6%
Résultat courant avant impôt	-7,8	13,4	21,2	+272,9%
Résultat exceptionnel	2,2	1,6	-0,7	-29,7%
Participation, Impôt sur les bénéfices	0,0	-2,5	-2,5	-
Résultat net	-5,5	12,5	18,0	+327,3%

CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

L'épidémie de la Covid-19 a impacté l'activité de l'Hôtel Barrière Le Majestic qui a fermé du 31 octobre 2020 au 11 mai 2021.

L'hôtel a rouvert en mettant en place des mesures sanitaires permettant d'assurer la sécurité des clients et du personnel. Ces mesures ont été renforcées à compter du 21 juillet 2021 avec la mise en place du pass sanitaire dans l'ensemble de ses espaces.

Comme l'an dernier, dès la fermeture des établissements, la société a procédé à une adaptation de son organisation, avec la mise en œuvre d'un contrôle strict de ses coûts et investissements et en s'appuyant sur le dispositif gouvernemental de soutien mis en place en France (recours au chômage partiel, aides « fonds de solidarité », aides « coûts fixes », report d'échéances de charges sociales et fiscales...) et en travaillant avec ses partenaires sur le soutien qui pouvait être consenti.

L'ensemble des projets d'investissement a été revu et une réduction importante des budgets avec une suspension des investissements non essentiels a été appliquée.

Au 31 octobre 2021, la société a soldé les reports d'échéances obtenus auprès de ses partenaires ou des organismes sociaux.

ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

ACTIVITÉS

Le nombre de jours d'ouverture s'est élevé à 173 jours contre 219 jours l'exercice précédent.

Si le chiffre d'affaires réalisé en 2021 progresse de 15,3 M€ par rapport à 2020 (+54.2%), la perte par rapport à celui réalisé en 2019 s'élève à 31,2 M€ (-42%).

La saison estivale a été marquée par la tenue du Festival de Cannes, la première quinzaine de juillet, et le retour partiel de la clientèle étrangère. Les mois de septembre et octobre ont enregistré une reprise des congrès internationaux (Salon de la plaisance, Tax free, Mipim et Mipcom).

En hébergement, le taux d'occupation a atteint 60,1 % contre 53,9 % l'année précédente. Les recettes moyennes par chambre enregistrent une progression de 130% (789,77€ en 2021 contre 343,84€ en 2020). Dans ces conditions, le chiffre d'affaires hébergement atteint 28,0 M€ contre 13,9 M€ en 2020 (47,2 M€ en 2019) avec un RevPAR (revenu par chambre disponible à la vente) de 464,0 € contre 181,7 € l'année précédente (421,5€ en 2019). Le chiffre d'affaires nourritures et boissons de l'activité restauration est de 7,6 M€ en 2021 contre 7,1 M€ en 2020 et 15,6 M€ en 2019.

RÉSULTAT

Le résultat d'exploitation ressort à 13,4 M€ contre -7,8 M€ en 2020 et 21,7 M€ en 2019. La variation 2021/2020 soit + 21,2 M€ est principalement liée :

- à l'évolution du chiffre d'affaires (+15,3 M€)
- aux diminutions de charges d'exploitation et aux aides perçues pendant la fermeture (+3,6 M€).

Le bénéfice de l'exercice ressort à 12,5 M€ contre une perte de 5,5 M€ en 2020.

ENDETTEMENT

Le Groupe SFCMC, actionnaire de l'Hôtel Le Majestic à hauteur de 96,33%, a obtenu en date du 15 décembre 2020 et du 25 juin 2021 deux prêts garantis par l'Etat (PGE) supplémentaires à hauteur de 30 millions d'euros et a renouvelé l'échéance du PGE obtenu l'an dernier (20 M€) de 5 années supplémentaires, portant la somme des PGE à 50 millions d'euros au 31 octobre 2021.

PERSPECTIVES

A la date d'arrêté des comptes, les incertitudes liées à la prolongation de la crise de la Covid-19 demeurent.

Dans ce contexte, la société poursuit son plan de limitation des coûts et des investissements à l'essentiel dans l'attente d'une meilleure visibilité sur la reprise des activités de l'Hôtel Barrière Le Majestic.